

# Les Côtes-d'Armor en bref

## L'évaluation sans note, le crédo de la FCPE 22

La FCPE 22 (Fédération des conseils de parents d'élèves des Côtes-d'Armor) a été créée en 1969 et compte aujourd'hui près de 3 500 adhérents dans le département. Son but : donner les moyens aux parents d'élèves d'être représentés dans les conseils d'école, conseils d'administration ou conseils de classe des établissements scolaires.

Samedi, lors du congrès départemental au collège Léonard-de-Vinci, à Saint-Brieuc, Alain Prigent, président de la FCPE 22, a convié les membres pour débattre notamment autour de l'évaluation scolaire. « **Le crédo actuel de la FCPE est l'évaluation sans note, afin de rayer toutes les inégalités scolaires entre élèves** », confirme Norbert Prigent, ancien président de la FCPE 22 et administrateur national.

« **Ces évaluations sans note permettraient de sortir de ce classement par l'échec, éviter le stress**



*Alain Prigent (à gauche), président de la FCPE 22, et Norbert Prigent, administrateur national et trésorier, lors du congrès départemental.*

**des devoirs et des évaluations pour les enfants, éviter la démotivation de l'élève... »,** défend Isabelle Pannier, professeure de collège qui pratique l'évaluation sans note depuis 2001 et conduit une recherche sur le sujet.